



# Non à la grande braderie des CIO et des co-psy !

Depuis plusieurs mois les Co-psy et les directeurs de CIO se battent pour conserver leurs missions de conseiller d'orientation-**psychologue**, continuer à intervenir auprès des élèves et travailler avec les équipes d'établissements. Ils se battent pour préserver la totalité du réseau des 550 CIO dont 10% fait l'objet de fermeture ou de fusion.

De plus, un nouveau « service public de d'Orientation tout au long de la vie » va se mettre en place dans toutes les régions, avec une « labellisation » d'organismes qui pourront s'en prévaloir. Les Centres d'Information et d'Orientation risquent de se trouver aux prises avec des conventions signées par les Recteurs, sous l'égide des Préfets, qui vont contraindre les conseillers d'orientation-psychologues et les directeurs de CIO à se détourner de leurs missions au profit d'autres structures :

→ Le temps dévolu aux établissements risque d'être réduit si les co-psy doivent prendre en charge davantage d'adultes.

→ Des organismes « labellisés » pourront offrir des prestations aux établissements scolaires : quel intérêt pour les élèves ?

**Alors que le non remplacement des co-psy partant à la retraite atteint déjà 5 sur 6, le MEN charge encore un peu plus la barque en leur imposant d'autres lieux de travail et d'autres interventions extérieures à l'Ecole !**

D'autre part, dans le cadre de la politique de réduction générale des dépenses publiques (RGPP) les Recteurs décident de diminuer l'enveloppe des frais de déplacements et les crédits alloués au fonctionnement des CIO, des postes de personnels administratifs sont supprimés. Les co-psy risquent d'être encore moins présents dans les collèges et lycées surtout en zone rurale où les établissements sont très éloignés du CIO. Il ne leur sera plus possible d'assurer la totalité de leurs permanences hebdomadaires, de participer aux réunions d'équipes de suivi de la scolarisation, aux conseils de classe, cellules de veille, réunions d'information sur l'orientation....

**En tant qu'enseignant, en tant que professeur principal ceci vous concerne !**

**Des copsy encore moins présents pour les élèves et les familles, encore moins disponibles pour les équipes éducatives, est ce ainsi que nous voulons travailler dans les collèges et les lycées ? Le service dématérialisé, internet et le téléphone remplaceront-ils les entretiens ?**



**Les DCIO et les co-psy seront dans  
l'action le 16 et le 23 JUIN !**

**Soutenez leur action, intervenez dans les CA,  
auprès des Recteurs, signez la pétition !**

